

POLLINIS

POLLINIS EST UNE ONG INDÉPENDANTE ET SANS BUT LUCRATIF QUI AGIT POUR LA PROTECTION DES ABEILLES DOMESTIQUES ET SAUVAGES, ET POUR UNE AGRICULTURE QUI RESPECTE TOUS LES POLLINISATEURS. FINANCÉE EXCLUSIVEMENT GRÂCE AUX DONS DES CITOYENS, POLLINIS EST UNE ASSOCIATION LOI 1901 SANS BUT LUCRATIF.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

ÉDITO



2016 : INTERDICTION DES NÉONICOTINOÏDES EN FRANCE : OUI MAIS...

En juillet 2016, les parlementaires français ont voté l'interdiction des néonicotinoïdes. C'est une victoire d'étape importante pour POLLINIS, qui se bat sans relâche depuis quatre ans pour alerter les citoyens et les institutions sur les dangers que font peser ces insecticides sur les pollinisateurs et, à terme, sur notre sécurité alimentaire.

Remplacer une molécule par une autre ?

Cependant, cette interdiction ne prendra effet que dans deux ans seulement, en septembre 2018, avec des dérogations possibles jusqu'au 1^{er} juillet 2020. En affirmant vouloir se laisser le temps de trouver des molécules chimiques pour remplacer les néonicotinoïdes, le gouvernement fait fausse route : en réalité, il faut mettre en place un nouveau modèle agricole qui permettrait aux agriculteurs de s'en passer. Les techniques alternatives sans pesticides ont fait leur preuve. Désormais il faut une vision et du courage politiques pour les imposer.

Une interdiction totale

Car le risque est de rejouer en France ce qu'il s'est passé en 2012 au niveau européen lorsqu'un moratoire partiel a été voté, assorti de nombreuses dérogations. On a parlé d'« interdiction », mais il s'est agi surtout d'un accord acceptable pour la FNSEA et les lobbies agro-industriels qui ont évidemment profité de ces dérogations. En France, le recours à ces insecticides a explosé de 31% dans l'année qui a suivi ce moratoire...

Une véritable transition agricole

Grâce aux donateurs de l'association qui lui permettent d'agir en toute indépendance, et soutenue par les 1,3 million de citoyens qui ont rejoint ce combat et qui lui confèrent une légitimité dans l'arène politique, POLLINIS entend poursuivre son travail d'information et de mobilisation contre les néonicotinoïdes. Pour que cette interdiction ne soit pas une occasion manquée, et que soit enfin mise en place une véritable transition agricole au niveau européen. **Merci pour votre aide précieuse.**

Clément REMY, Président de POLLINIS

SOMMAIRE

1 FOCUS 2016 : L'INTERDICTION DES NÉONICOTINOÏDES EN FRANCE 4

2 CETTE ANNÉE, ENSEMBLE, NOUS AVONS... 6

3 QUI SOMMES-NOUS ? 8

- Notre combat : une agriculture durable
- Notre histoire : une association citoyenne
- Notre credo : l'indépendance
- Les citoyens au cœur du débat

4 QUELQUES CHIFFRES-CLÉS 10

5 COMMENT TRAVAILLONS-NOUS ? 11

- Une équipe mobilisée
- Une action militante organisée en 4 pôles

6 NOS ACTIONS 13

PESTICIDES & NÉONICOTINOÏDES :

- Contre-lobbying citoyen
- Publications
- Sensibilisation
- Événements et rencontres citoyennes

ABEILLE NOIRE & APICULTURE DURABLE :

- Un rôle moteur dans la fédération des conservatoires de l'abeille noire (FEDCAN)
- La Vallée de l'abeille noire : créer le pays où les abeilles ne meurent pas
- Sensibilisation
- Publications
- Événements et rencontres citoyennes
- Projet : lutte contre le frelon asiatique

POLLINISATEURS SAUVAGES :

- Soutien au réseau Apiformes
- Projet : agriculture urbaine

7 NOTRE COMMUNAUTÉ 22

- Bulletins de liaison
- Réseaux sociaux
- Un questionnaire

8 BILAN FINANCIER 24

- Des comptes certifiés
- Les dons privés
- Répartition des dons selon les montants
- Compte d'emploi des ressources
- Compte de résultats
- Bilan simplifié

9 NOS PUBLICATIONS 27

10 POLLINIS DANS LES MÉDIAS 28

Cet été, après deux ans de débats houleux et de navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat, l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes a finalement été votée. L'action de POLLINIS et des autres associations, la mobilisation des citoyens et le soutien de quelques parlementaires ont permis d'arracher cet amendement à la loi « Biodiversité », en dépit de l'opposition initiale du gouvernement et de celle, réitérée, du Sénat.

POLLINIS est partagée entre la joie légitime après quatre ans de combat acharné contre les néonicotinoïdes et l'extrême méfiance. Ces tueurs d'abeilles ne seront interdits qu'en 2018, avec dérogations jusqu'en 2020, et la loi permet le

4 ANS DE LUTTE

→ MAI 2012

Lancement de la campagne d'information **#StopNeonics** accompagnée d'une pétition.

→ NOVEMBRE 2012

Notre pétition atteint > **500 000 signatures.**

→ JANVIER 2013

Soutien à la résolution de la députée Laurence ABEILLE pour l'interdiction des néonics : nos sympathisants écrivent directement aux députés pour leur demander de cosigner cette résolution > **plus de 100 000 messages en quelques jours.**

→ MAI 2013

POLLINIS s'insurge contre le moratoire partiel européen et remobilise les citoyens. Notre pétition atteint > **600 000 signatures.**

→ MAI 2014

Une centaine de candidats au Parlement européen signent « **L'engagement 2014** » de POLLINIS pour une interdiction totale des pesticides tueurs d'abeilles sur tout le territoire européen.

→ MARS 2015

Dans le cadre du projet de loi « Biodiversité », l'Assemblée nationale vote un amendement **interdisant les néonics au 1^{er} janvier 2016.**

→ JUIN 2015

Notre pétition #StopNeonics rassemble > **1 million de signatures.**

→ JUIN-OCTOBRE 2015

Les commissions du Sénat rejettent les amendements StopNeonics dans le cadre du projet de loi « Biodiversité »



Publiée en 4 langues et dans plus de 15 pays à travers l'Europe, la pétition #StopNeonics a rassemblée par vagues successives 1 042 972 signataires uniques.

→ JUILLET 2015

POLLINIS intervient à Bruxelles lors d'une conférence de l'intergroupe *Changement climatique, biodiversité et développement durable* pour souligner l'incompatibilité des néonics avec les alternatives agricoles écologiques.

NICOTINOÏDES EN FRANCE

remplacement des néonicotinoïdes par d'autres molécules, tout aussi nocives : les agrochimistes disposent déjà de pesticides au mode d'action et à l'impact sur les abeilles dramatiquement identiques.

Face aux lobbies de l'agriculture conventionnelle et de l'industrie agrochimique, l'association poursuit donc son combat. Elle exercera toute sa vigilance concernant les conditions d'application réelle de la loi « Biodiversité » et l'interdiction des néonicotinoïdes. À Bruxelles, où le moratoire partiel est en train d'être réétudié, elle continuera à se battre pour sortir l'Europe du système agricole ruineux et dévastateur fondé sur le tout-pesticide, et promouvoir des alternatives écologiques et performantes.

2012 > 2016

→ JANVIER 2016

POLLINIS publie une tribune sur https://www.lemonde.fr/idees/article/2016/01/29/pour-la-defense-de-la-biodiversite-interdisons-les-insecticides-neonicotinoïdes_4856011_3232.html demandant aux députés de voter pour l'interdiction et « **d'incarner enfin l'intérêt général** ».

→ JANVIER 2016

POLLINIS fait redéposer plusieurs amendements « Stop néonics » dans le projet de loi « Biodiversité ».

→ MARS 2016

Remise de la pétition #StopNeonics au Parlement européen à Strasbourg
➤ **40 eurodéputés acceptent de recevoir notre pétition** et une trentaine prennent position officiellement pour une interdiction.

→ MARS-JUIN 2016

Les néonicotinoïdes deviennent un enjeu majeur dans le débat public en France. En prévision du passage à l'Assemblée nationale en seconde lecture du projet de loi « Biodiversité », les sympathisants de POLLINIS envoient directement
➤ **197 340 messages à leurs députés.** Les sénateurs reçoivent directement



MERCI à nos 1,2 million de sympathisants qui demandent depuis 4 ans cette interdiction en Europe et ont envoyé ces deux derniers mois **445 381 messages** aux sénateurs et aux députés français.

➤ **283 701 messages** de nos sympathisants. En troisième lecture, un amendement de compromis se dessine.

→ JUIN 2016

POLLINIS adresse un courrier aux ministres de l'Agriculture (Stéphane LE FOLL) et de l'Environnement (Ségolène ROYAL) pour leur remettre officiellement la pétition #StopNeonics et **leur rappeler leur devoir de répondre aux attentes citoyennes.**

→ JUILLET 2016

Les députés adoptent définitivement **l'interdiction des pesticides néonicotinoïdes au 1^{er} septembre 2018** avec dérogations possibles jusqu'en 2020.



- ↳ **Présenté aux membres du Parlement européen notre pétition #StopNeonics avec plus d'un million de signatures.** Lors de cet événement, sous l'égide de l'eurodéputée Jytte GUTELAND (S&D*), une trentaine d'eurodéputés se sont engagés publiquement pour une interdiction totale des néonicotinoïdes en Europe.
- ↳ **Mené des campagnes de contre-lobbying citoyen auprès des représentants du gouvernement français et de l'Union européenne** pour exiger l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, alerter sur l'autorisation par Bruxelles de nouveaux tueurs d'abeilles et contrer la directive « Secret d'affaires ».
- ↳ **Demandé au gouvernement français** une protection juridique pour les Conservatoires de l'abeille locale.
- ↳ **Conçu une exposition gratuite** à destination des associations, des enseignants, des citoyens désireux d'informer sur l'abeille et les enjeux autour de la pollinisation et l'agriculture. (<http://www.pollinis.org/lexposition-pollinis-sur-les-abeilles-est-votre-disposition/>).
- ↳ **Publié des fiches thématiques** pour informer le public sur les enjeux liés au frelon asiatique, à l'abeille noire, ou au choix du miel... (<http://www.pollinis.org/nos-publications/>).
- ↳ **Réalisé et testé un prototype pour la destruction des nids de frelons asiatiques :** une méthode ciblée, efficace et écologique.
- ↳ **Commandité des études** qui révèlent l'inefficacité des politiques publiques sur la réduction de l'utilisation de pesticides ou qui dégagent des pistes juridiques pour la préservation de l'abeille noire.

*Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates.



- ↳ **Contribué à la saisine de l'ANSES**, l'agence sanitaire française, sur « l'évaluation des intérêts agronomiques et risques des néonicotinoïdes » avec une synthèse de l'ensemble des études scientifiques sur les impacts de ces insecticides sur l'environnement, et notamment sur les pollinisateurs, ainsi qu'un rapport sur les coûts sous-estimés de leur utilisation liés à la multiplication des phénomènes de résistances chez les ravageurs.
- ↳ **Organisé la Fête de l'abeille noire 2016 à Bullion (78)** avec le Conservatoire de l'abeille noire d'Île-de-France (CANIF) et la FEDCAN : un succès populaire avec plus d'un millier de participants et 8 conférences vidéo.



**NOUS AVONS
SOUTENU
LA CRÉATION DE
LA FÉDÉRATION
EUROPÉENNE DES
CONSERVATOIRES
DE L'ABEILLE NOIRE
(FEdCAN)**

pour promouvoir et préserver
l'abeille noire endémique
de l'Europe de l'Ouest, en voie
de disparition.

NOTRE COMBAT : UNE AGRICULTURE DURABLE

POLLINIS est une association indépendante et sans but lucratif qui milite en France et en Europe pour accélérer la transition vers une agriculture :

- **durable**, qui préserve notre santé et l'environnement,
- **équitable** et **rentable** pour les agriculteurs,
- **efficace** : capable de couvrir nos besoins alimentaires tout en préservant notre santé, l'environnement et la biodiversité.

Au cœur des enjeux de société, la protection des pollinisateurs représente le fil conducteur de notre action.

NOTRE HISTOIRE : UNE ASSOCIATION CITOYENNE

L'association a été fondée au printemps 2012 par trois citoyens engagés et bénévoles, inquiets des dérives du système agricole intensif actuel, et

notamment de la disparition des abeilles. Avec le « Conservatoire des fermes et de la nature », le nom d'origine, l'idée est de créer des fermes écologiques modèles, à la fois conservatoires de la biodiversité et outils pédagogiques de transmission de ce patrimoine.

En parallèle, l'association commence son travail militant. Une première vidéo-pétition intitulée « Abeilles, le massacre autorisé » demande l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes ainsi que la révision des procédures d'évaluation des pesticides. L'écho est considérable : la vidéo est vue par plus d'un million et demi de personnes sur internet et la pétition qui l'accompagne est signée par 480 000 personnes en quelques mois.

Au fil de campagnes dont le succès ne se dément pas, l'association indépendante et sans but lucratif devient POLLINIS en 2014.

POLLINIS adopte comme symbole une abeille sauvage, pollinisateur méconnu, à la fois essentiel à l'agriculture et victime directe du système agricole intensif actuel.



POLLINIS agit en France et en Europe pour une agriculture respectueuse des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages. La question des pesticides est au cœur de son action.

NOTRE CREDO : L'INDÉPENDANCE

POLLINIS concentre ses actions autour de 3 thèmes liés les uns aux autres :

- **la défense des pollinisateurs**, notamment des abeilles sauvages et domestiques ;
- **L'interdiction progressive des intrants chimiques** (pesticides, engrais...);
- **La valorisation des solutions agricoles alternatives et durables.**

L'agriculture durable foisonne d'expériences probantes, traversées de courants philosophiques et idéologiques différents. Nous n'appartenons à aucun camp, aucune école de pensée. POLLINIS revendique son indépendance idéologique. Nous nous intéressons aux projets qui rejettent le système agricole intensif actuel et proposent des solutions viables pour les agriculteurs tout en permettant de nourrir sainement les hommes et de préserver la nature.

- POLLINIS **refuse toute donation ou subvention** d'organismes publics ou privés.
- L'association a choisi d'être financée exclusivement par les dons de citoyens ce qui lui garantit une **liberté de parole et d'action totale vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.**
- **Le soutien massif des citoyens** confère à POLLINIS sa légitimité dans l'arène politique.

LES CITOYENS AU CŒUR DU DÉBAT

L'association estime que l'agriculture et l'apiculture concernent en premier lieu les citoyens : ce sont eux qui financent les aides dont ces secteurs bénéficient et qui consomment leurs produits.



Depuis une vingtaine d'années, les abeilles disparaissent massivement partout dans le monde. Dans les ruchers les plus touchés, les apiculteurs enregistrent jusqu'à 90% de pertes (abeilles mortes, incapables de produire du miel ou qui ne reviennent jamais).

POLLINIS rassemble fin 2016 plus d'1,3 million de sympathisants à travers l'Europe. En les informant et en les sensibilisant, en portant leur parole sous forme de pétitions auprès des élus et des institutions, elle replace les citoyens au centre des débats.

Pour porter leurs voix et proposer en retour des réformes pragmatiques, POLLINIS utilise en relais des cabinets juridiques experts des processus d'élaboration des lois à Paris et à Bruxelles. De cette façon, nous ne laissons pas le champ du politique aux seuls lobbies agro-chimiques et agro-industriels ou aux associations de professionnels.

EN 2016, POLLINIS C'EST :

**1,3 MILLION DE SYMPATHISANTS
à travers l'Europe**

**PLUS DE 20 000 DONATEURS qui garantissent
notre indépendance**

4

QUELQUES CHIFFRES-CLÉS



**+1,3
MILLION**
de
sympathisants
en Europe



**11 516
FANS**
sur Facebook
en un an

**100%
DES RESSOURCES**

de l'association proviennent
des dons de particuliers
(tous nos bilans sont certifiés
par un commissaire
aux comptes)

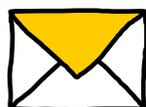
**668 230
SIGNATURES**

contre la directive
Secrets d'Affaires
(**150 000** en 24h)

**20 087
DONATEURS**
au
31/12/16

**+ DE 10
CAMPAGNES**

nationales et/ou
européennes
d'information et
d'action en faveur
de la protection
des abeilles et
d'une agriculture
respectueuse de
l'environnement et
des pollinisateurs



627 898 MESSAGES

envoyés par nos sympathisants
aux sénateurs et députés pendant
les débats sur la loi Biodiversité :
**nous avons contribué à faire interdire
les néonicotinoïdes en France,**
un combat que l'association mène
depuis 4 ans.



vis-à-vis de
tous les pouvoirs
économiques
et politiques :

**100%
D'INDÉPENDANCE**



Réunion de l'équipe au siège de l'association, situé rue Saint-Marc à Paris. A l'ordre du jour : les processus européens d'homologation des pesticides.

UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

À ce jour, notre association **emploie sept salariés et sollicite régulièrement une demi-douzaine de prestataires** : ingénieurs agronomes, rédacteurs, chargés de projets, chercheurs, juristes, reporters d'images, graphistes, spécialistes du lobbying à Paris et à Bruxelles...

Notre délégué général **Nicolas LAARMAN**, notre chef de projets **Hacène HEBBAR** et notre directrice de campagnes **Julie PÊCHEUR** continuent d'assurer la coordination des actions de l'association. Nos ingénieurs agronomes (**Lorine AZOULAI**, **Anne DEMONCEAUX**, **Matthieu LACOUR-VEYRANNE** et **Gaëtan CHARBONNIER**), assurent la qualité scientifique de nos études et enquêtent sur les nouvelles substances actives que les décideurs européens sont en train d'autoriser en catimini.

EN 2016, L'ÉQUIPE S'EST RENFORCÉE AVEC DE NOUVEAUX PROFILS :

Pauline LANDEL, titulaire d'un doctorat en sciences sociales d'AgroParis Tech et spécialiste des questions agricoles et d'environnement, et la juriste **Marcela DELORMEL ROBAYO**, spécialiste en droit de l'agriculture et en droit du développement durable, ont rejoint POLLINIS en tant que chargées de recherche et se consacrent à l'étude des processus d'autorisation de mise sur le marché des produits phytosanitaires (PPP).

Mark ANDERSON, titulaire de trois diplômes en droit européen, droit anglais et droit appliqué, est désormais chargé des relations institutionnelles à Bruxelles. Mi-Écossais, mi-Espagnol, il a été assistant parlementaire à Londres et consultant en Affaires publiques européennes dans un cabinet bruxellois.

Jérémi MICHAUX, journaliste spécialisé sur les sujets environnementaux et titulaire d'une licence en communication scientifique obtenue au CNAM de Paris, est chargé de communication multi-supports. Il apporte aussi à l'association des compétences audiovisuelles.

Camille BAUDRY est chargée d'une étude de faisabilité dans le cadre du Projet anti-frelon asiatique et mène également une étude sociologique sur les agriculteurs. En parallèle, elle est en charge des ressources humaines et de la gestion administrative de l'association : dons, requêtes donateurs, comptabilité, etc. Elle est titulaire d'un Master 1 en Administration et Management public et d'un Master 2 en Économie solidaire et Logique de marché.

Armand LAMORT, bientôt titulaire d'un diplôme d'ingénieur et juriste en environnement, a d'abord travaillé comme stagiaire sur les problématiques des résistances aux pesticides chez les ravageurs, ainsi que sur l'identification et la valorisation des modèles agroécologiques comme alternative au modèle conventionnel.

Il se concentre désormais sur le thème des pollinisateurs sauvages.

Valentine BOURRAT est journaliste reporter d'images depuis sa sortie de l'IEP de Toulouse. Après une expérience en Israël à l'ambassade de France comme chargée du multimédia, elle a collaboré avec Arte, M6, Paris Match... Elle voyage à travers le monde pour réaliser de nombreux reportages et documentaires. Passionnée par les réseaux sociaux et le secteur associatif, elle est chargée de communication.



L'équipe de POLLINIS tient un stand à la Fête de l'abeille noire, un événement que l'association co-organise pour sensibiliser le public à l'importance de notre butineuse locale.

UNE ACTION MILITANTE ORGANISÉE EN 4 PÔLES

→ Pôle Études

Nous commandons et menons des études, notes et rapport scientifiques et juridiques autour des pesticides, de leurs effets sur la santé des abeilles et des écosystèmes. Ces documents viennent étayer les arguments avancés par POLLINIS lors de ses campagnes ou de ses activités de contre-lobbying citoyen.

→ Pôle Information & Communication

Nous informons et sensibilisons les citoyens, les médias et les décideurs politiques via des campagnes de mails, des pétitions, nos réseaux sociaux et communiqués de presse.

→ Pôle Projets

Nous accompagnons, finançons et faisons connaître des projets agricoles alternatifs pour :

- > confirmer la validité des alternatives agricoles auprès des citoyens et des décideurs politiques,
- > dégager des modèles potentiellement reproductibles,
- > inspirer les agriculteurs grâce à ces modèles.

→ Pôle Contre-lobbying citoyen

Nous portons les revendications des citoyens auprès des élus et des institutions.

Nous analysons les politiques publiques et formulons des propositions.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

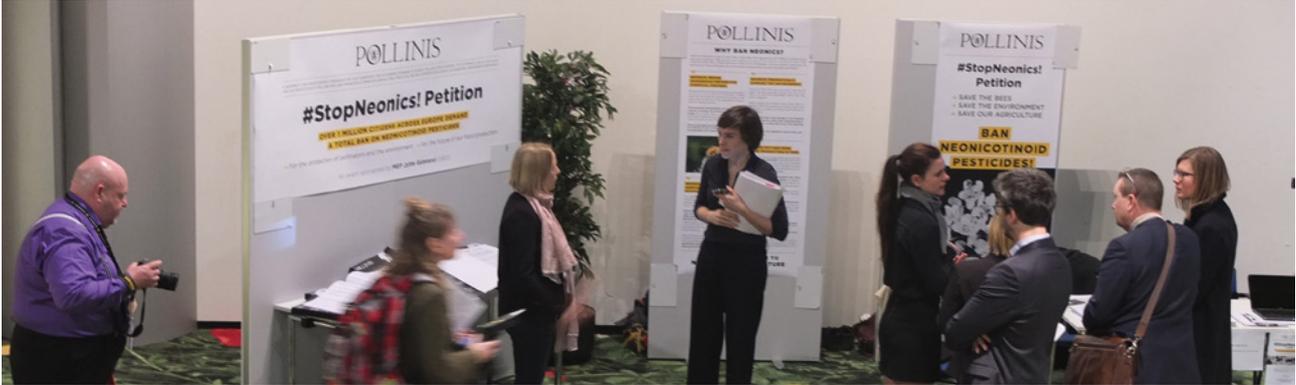
L'association est dirigée par un conseil d'administration. Aux termes de l'article 9 de nos statuts, le conseil d'administration « *est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision engageant l'association et autoriser tous les actes nécessaires à son fonctionnement. Il arrête le budget et les comptes annuels de l'association. Il contrôle la gestion des membres du bureau qui lui rendent compte de leurs actes.* »

AU 31 DÉCEMBRE 2016, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE :

Clément REMY, président ; Aurélia AINSCOUGH, secrétaire ; Jean-François SAADA, trésorier ; Charles VALADE ; Maria CASANOVAS-LEAL ; William CHIFLET.

Consulter nos statuts sur www.pollinis.org > **Qui sommes-nous** > **Rapports & documents.**

PESTICIDES & NÉONICOTINOÏDES :



POLLINIS porte les revendications des citoyens auprès des élus et des institutions. Ici, l'équipe remet officiellement aux eurodéputés réunis au Parlement de Strasbourg 1 million de signatures en faveur d'une interdiction totale des néonicotinoïdes.

CONTRE-LOBBYING CITOYEN

RENCONTRER LES DÉCIDEURS
POUR SAUVER LES POLLINISATEURS

janvier - décembre

Nous avons multiplié les rencontres avec les membres des institutions et sollicité leur attention, que ce soit dans le cadre de nos **campagnes #StopNeonics** ou pour les convaincre de nous rejoindre dans notre combat pour une protection juridique de l'abeille noire. Nous avons pour cela rencontré :

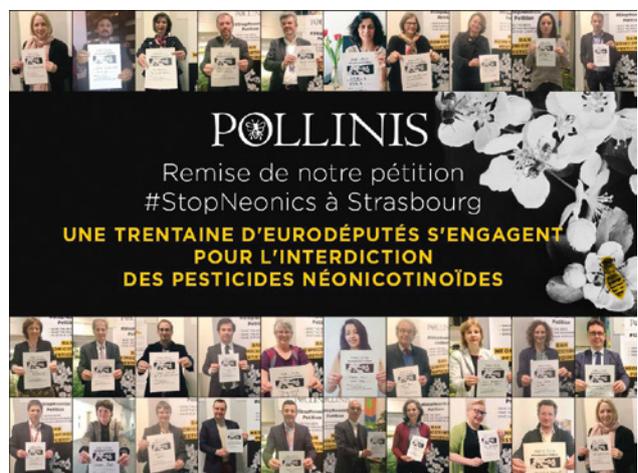
- **Loïc AGNÈS**, conseiller dans la gestion des espèces animales et végétales, recherche et connaissance de la biodiversité au sein du cabinet de **Barbara POMPILI**, secrétaire d'État chargée de la biodiversité au ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat. Nous lui avons remis le rapport commandité au juriste **Pierre BAROIS** sur la protection juridique de l'abeille noire et avons échangé à propos des nouveaux tueurs d'abeilles.
- **Karen BUCHER**, conseillère chargée de la sécurité sanitaire auprès du ministre de l'agriculture et **Joël FRANCCART**, inspecteur général de la santé publique vétérinaire à la sous-direction de la qualité, de la santé et de la protection des végétaux, pour exiger des pouvoirs publics la protection juridique de l'abeille locale.

- **Éric ANDRIEU** pour sponsoriser l'événement d'une conférence sur l'homologation des pesticides à Bruxelles qui se tiendra en 2017.

REMISE DE LA PÉTITION #STOPNÉONICS AU
PARLEMENT DE STRASBOURG

7 au 10 mars

Alors que l'Union européenne est en train de réévaluer le moratoire partiel et totalement inefficace sur les pesticides néonicotinoïdes, POLLINIS a remis officiellement aux députés européens la pétition historique «Stop Neonics» : plus d'un million de signatures pour une interdiction totale et définitive de ces tueurs d'abeilles. Invitée par l'eurodéputée **Jytte GUTELAND (S&D)**, l'équipe de POLLINIS a installé durant quatre jours son stand



Les parlementaires européens signataires de la pétition #StopNeonics.

au sein du Parlement européen à Strasbourg afin de convaincre les eurodéputés de s'engager pour un moratoire total sur les pesticides néonicotinoïdes. Quarante eurodéputés ont signé notre registre attestant qu'ils avaient bien pris connaissance de notre pétition, et 30 parlementaires ont officiellement pris position en se laissant photographier avec le message : « JE SUIS POUR UNE INTERDICTION TOTALE DES NÉONICOTINOÏDES ! ».

PUBLICATIONS

ÉTUDE « PESTICIDES : LE SYSTÈME DE RÉGULATION EUROPÉEN AU MICROSCOPE »

janvier 2016

POLLINIS a analysé les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'évaluation des risques, à l'autorisation, à l'utilisation et au contrôle des pesticides ainsi que la façon dont ces dispositions sont mises en pratique. Les principales critiques émises actuellement par la société civile, les médias et les ONG se focalisent sur le très sérieux problème des **conflits d'intérêt de certains agents publics**. L'étude vient enrichir et élargir ce débat en relevant d'autres failles, moins évidentes, qui contribuent aussi à l'inefficacité du système.

L'étude pointe notamment :

- **l'influence excessive des experts** en « toxicologie réglementaire », souvent déconnectés des avancées du monde scientifique,
- **la réduction de l'évaluation scientifique** du risque à une simple vérification de la conformité des dossiers de demande à l'avantage des firmes,
- **le recours fréquent aux pratiques d'exception en matière d'évaluation et de décision,**
- **l'échec de la mise en œuvre d'une politique de transparence** en matière d'évaluation.

Au niveau européen, cette étude souligne la complexité des nombreuses procédures d'approbation des substances et l'ascension de la Commission européenne sans véritables mécanismes de contre-pouvoirs.

TRIBUNE « POUR DÉFENDRE LA BIODIVERSITÉ, INTERDISONS LES INSECTICIDES NÉONICOTINOÏDES »

29 janvier 2016

Nicolas LAARMAN, délégué général de POLLINIS, a publié une tribune dans la rubrique *Idées* du site LeMonde.fr, en faveur de l'interdiction des néonicotinoïdes. Il y condamne le fait que « Le secteur agrochimique tient l'agriculture et l'environnement



en otage ». Il revient sur les impasses techniques (problèmes de résistance) et financières (molécules aux coûts exorbitants) auxquelles se heurte le modèle agricole actuel et rappelle que c'est sur le plan politique que se joue l'interdiction de ces pesticides qui détruisent la biodiversité et menacent l'agriculture. Les représentants politiques, conclut-il, doivent prendre en considération les études des scientifiques indépendants, les attentes de la société civile, les préoccupations des apiculteurs et des partisans d'une agriculture durable.

FICHE THÉMATIQUE « INSECTICIDES NÉONICOTINOÏDES : POURQUOI SE BATTRE POUR LEUR INTERDICTION EN FRANCE ET EN EUROPE ? »

avril 2016

Pour informer les citoyens, l'association a publié une fiche récapitulative consacrée aux dommages de ces pesticides systémiques sur

les écosystèmes mais aussi sur l'avenir de notre production alimentaire. Fiche gratuite, téléchargeable gratuitement depuis sur le site Internet de l'association.

Consulter la fiche thématique : <https://bit.ly/2mL7yWG>

NOTE DE SYNTHÈSE «L'ENCADREMENT DES USAGES DES PESTICIDES : UNE POLITIQUE INEFFICACE QUI STIGMATISE LES AGRICULTEURS» juillet 2016

Le système d'acquisition et d'évaluation des données sur l'utilisation des pesticides a ses failles. Un travail minutieux d'analyse des bases de données internationales et européennes couvrant la période 2010-2013 a donc été effectué par POLLINIS pour expliquer les raisons pour lesquelles l'actuelle méthodologie des organismes internationaux est trompeuse et partielle. L'association a publié une note de synthèse qui met en lumière l'inadéquation des indicateurs officiels et le manque de fiabilité des données.

L'encadrement des usages des pesticides, et la faible efficacité des actions menées depuis trente ans pour les limiter, n'ont pas suffisamment d'effet sur leur utilisation, et ne peuvent répondre aux objectifs européens de la directive 2009/128/CE et aux plans nationaux qui y sont rattachés.



CONTRIBUTION AU DÉBAT PUBLIC - SAISINE DE L'ANSES 2016-SA - 0057 SUR LES NÉONICOTINOÏDES

décembre 2016

Au cours de la réunion d'information organisée par l'ANSES le 29 septembre 2016 en amont de l'élaboration de la loi « Pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages », l'agence a déclaré être intéressée par des contributions écrites venant des « parties prenantes ».

POLLINIS a saisi cette occasion pour apporter sa contribution à un bilan qui vise à « comparer les bénéfiques et les risques liés aux usages des produits phytopharmaceutiques contenant des substances actives de la famille des néonicotinoïdes autorisés en France avec ceux liés aux usages de produits de substitution ou aux méthodes alternatives disponibles ». C'est sur ce bilan que doit s'appuyer la décision des ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement et de la santé d'accorder d'éventuelles dérogations à l'interdiction des produits contenant des néonicotinoïdes.

Deux contributions ont donc été apportées par l'association et sont téléchargeables sur son site :

- un état des connaissances scientifiques disponibles sur les effets des néonicotinoïdes sur l'environnement, et notamment sur les pollinisateurs.
- un rappel sur les coûts de l'utilisation des pesticides liés à la multiplication des phénomènes de résistances chez les ravageurs, examinés à différentes échelles : société et santé publique, filière agricole, industrie.

Consulter le document : <https://bit.ly/2L9Eqoo>

SENSIBILISATION

CAMPAGNE/PÉTITION : NON À LA DIRECTIVE SUR LE SECRET DES AFFAIRES

avril 2016

POLLINIS a lancé une campagne d'information demandant aux parlementaires européens de rejeter le texte de la directive sur le secret des affaires et



toute nouvelle version qui ne défendrait pas le droit des citoyens à l'information sur leur santé et l'environnement. Pendant deux jours, l'association a envoyé régulièrement aux eurodéputés un récapitulatif du nombre de signataires de la pétition (456 235 signatures à ce jour). POLLINIS a lancé en outre la pétition **#NoToxicBizSecrets** contre la directive «Secrets des affaires» avant son examen par le Conseil de l'Union européenne le 23 mai, qui a voté cette directive liberticide. L'association sera donc particulièrement attentive à sa transposition dans le droit français dans les deux ans à venir.

#STOPSULFONOW : CAMPAGNE / PÉTITION CONTRE LES NÉONICS «CACHÉS»

juillet 2016

Au cours de l'été 2015, le sulfoxaflor était autorisé par la Commission européenne en dépit de l'absence de « tests abeilles » pourtant obligatoires et malgré l'avis de l'EFSA, l'agence sanitaire européenne. POLLINIS avait alors tiré le signal d'alarme. Cette molécule avait été interdite deux mois après aux États-Unis, où sa toxicité avait été observée sur le terrain pendant deux ans par les apiculteurs et les agriculteurs qui avaient saisi les tribunaux. En France, le sulfoxaflor et le flupyradifurone, fortement décriés, n'ont pas été classés par les industriels dans la famille des néonicotinoïdes. Ils ont pourtant la même structure moléculaire et le même mode d'assimilation par la plante : la molécule est absorbée par la plante puis diffusée par la sève dans toutes ses composantes. Après l'adoption de l'interdiction des « néonicotinoïdes reconnus », POLLINIS a donc relancé sur internet et les réseaux sociaux la campagne StopNeonics «cachés» (#StopSulfoNow), qui avait débuté fin 2015. La pétition cumule à ce jour 148 000 signatures.

CONVAINCRE DE LA TOXICITÉ DES NÉONICOTINOÏDES

25 février 2016

L'équipe de POLLINIS a été invitée à participer à un petit-déjeuner sur le thème de la toxicité des néonicotinoïdes par l'Association des journalistes de l'environnement. POLLINIS y a convié le docteur **Jean-Marc BONMATIN**, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) d'Orléans dans le département de Biophysique moléculaire et vice-président de la Task Force sur les pesticides systémiques. Des articles sur cette rencontre sont parus ensuite dans Reporterre, Euractiv et sur Radio éthique.



ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES CITOYENNES

TABLE RONDE : LA SEMAINE SANS PESTICIDES

26 mars 2016

Dans le cadre de la 11^e Semaine pour les alternatives aux pesticides, POLLINIS est intervenu lors d'une table ronde organisée par l'Association gardoise pour les intérêts de la ruralité (AGIR) à Saint-Christol-Lès-Alès dans le Gard. **Nicolas LAARMAN**, délégué général de POLLINIS, est revenu sur les enjeux du militantisme en développant la notion de « mouvement citoyen » et la nécessité de porter la défense de l'intérêt général sur les terrains de l'agriculture et de l'apiculture, généralement monopolisés par les intérêts privés et économiques.

ABEILLE NOIRE & APICULTURE DURABLE :



POLLINIS se bat pour la protection de tous les pollinisateurs, notamment les abeilles sauvages et domestiques.

UN RÔLE MOTEUR DANS LA FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES DE L'ABEILLE NOIRE (FedCAN)

En décembre 2015, les statuts de la Fédération européenne des Conservatoires de l'abeille noire étaient déposés pour promouvoir et préserver l'abeille noire endémique de l'Europe de l'Ouest, en voie de disparition. Le projet de fédération est porté par POLLINIS et une dizaine de conservatoires. Depuis, POLLINIS a permis à la Fédération de mettre en place des outils de communication qui font avancer la cause de l'abeille noire, avec une identité visuelle et un logo, des réseaux sociaux et un site internet. La rédaction du cahier des charges a été entamée. Les membres se réunissent régulièrement pour rédiger une charte commune et définir les conditions d'adhésion de nouveaux membres qui pourraient fournir un soutien financier, administratif ou logistique. Un comité scientifique est chargé de piloter le volet scientifique de la charte de la FedCAN, avec à sa tête le spécialiste de l'abeille noire, **Lionel GARNERY** du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Gif-sur-Yvette, qui a été élu président de la Fédération. Les objectifs de la Fédération sont désormais établis : promouvoir et préserver l'abeille noire endé-

mique de l'Europe de l'Ouest, faciliter l'échange d'informations entre les différents conservatoires, peser dans le débat public et exiger une protection juridique. En mars et avril 2016, la FedCAN a déposé deux marques à l'INPI : « miel d'abeille noire » et « miel d'*Apis mellifera mellifera* ».

LA VALLÉE DE L'ABEILLE NOIRE : CRÉER LE PAYS OÙ LES ABEILLES NE MEURENT PAS

Depuis quatre ans, grâce aux dons de ses sympathisants, POLLINIS participe au financement de La Vallée de l'abeille noire, un projet agricole et culturel dont la clé de voûte est la préservation de l'abeille noire, notre abeille locale menacée de disparition à brève échéance. Dès 2008, un Conservatoire a donc été mis en place dans les Cévennes. **C'est à partir de ce trésor vivant que se met en place le projet de La Vallée de l'abeille noire : la construction d'un sanctuaire de l'abeille locale, au sein d'un paysage agricole mellifère et restauré, et un foisonnant modèle économique et culturel de développement.** La Vallée de l'abeille noire prend racine sur un terrain de 20 hectares au cœur du Parc national des Cévennes, le long du Tarn. POLLINIS accompagne ce projet en mettant à son service l'énergie et les compétences de son équipe pour le montage



POLLINIS fait appel à ses sympathisants pour financer les prochaines étapes de ce projet : créer le pays où les abeilles ne meurent pas.

et la coordination. Les financements apportés ont contribué à :

- Obtenir des données quantifiables sur la santé des abeilles ou la viabilité des activités économiques ;
- Analyser le terrain pour s'assurer de l'absence d'intrants chimiques dans les eaux et les sols et mettre en place les conditions favorables à la plantation d'arbres fruitiers et à la culture de sarrasin ;
- Planter du sarrasin sur deux hectares ;
- Lancer des travaux agricoles pour préparer la plantation du verger et des cépages ;
- Payer le bail du terrain agricole ;
- Installer des ruches supplémentaires dans le Conservatoire.

Afin de pouvoir poursuivre le développement de La Vallée de l'abeille noire, POLLINIS fait appel à ses sympathisants pour financer les prochaines étapes du projet :

- Récolte du sarrasin ;
- Mise en place du rucher-tronc ;
- Poursuite de la réouverture des zones forestières ;
- Greffage de châtaigniers en espèce anciennes ;
- Plantation de cépages et d'arbres fruitiers anciens de Lozère ;
- Emploi d'un chef de projet pour suivre, étudier et modéliser les différentes étapes du projet ;
- Etude de faisabilité pour la construction d'une filière locale de transformation du sarrasin (farine, pâtes, biscuits, crêpes...);

- Animations et formations autour des savoir-faire et des enjeux de La Vallée de l'abeille noire.

SENSIBILISATION

CAMPAGNE/PÉTITION « SAUVEZ L'ABEILLE NOIRE »

octobre 2016

La pétition « Sauvez l'abeille noire » a été lancée afin de promouvoir auprès du gouvernement l'opportunité d'assurer une protection juridique pour les conservatoires de l'abeille locale. Pour contrer la disparition de cet insecte adapté aux conditions locales, des apiculteurs engagés ont créé des conservatoires en France. Mais aujourd'hui, ces sanctuaires sont menacés. À ce jour, la pétition compte 84 157 signataires.

PUBLICATIONS

DONNER UN CADRE JURIDIQUE À LA PROTECTION DE L'ABEILLE NOIRE

février 2016

Les mesures de préservation de l'abeille noire sont difficiles à appliquer. Actuellement, seuls les trois conservatoires situés sur les îles d'Ouessant, de Groix et de Belle-Île bénéficient d'arrêtés municipaux interdisant l'importation de ruchers. Mais la majorité des conservatoires sont confrontés à l'absence de législation protégeant l'abeille noire. POLLINIS a donc commandé au juriste **Pierre BAROIS**, spécialiste du droit de l'environnement, une étude des différentes pistes pour assurer la protection juridique d'*Apis mellifera mellifera* ou des conservatoires eux-mêmes. Cette étude comprend l'analyse de différents textes législatifs ou administratifs, français ou européens, incitatifs ou contraignants, locaux ou internationaux permettant de dégager les pistes à emprunter pour assurer la préservation de l'abeille noire. **Pierre BAROIS** a présenté les résultats de cette étude lors des 4^e Journées de la recherche apicole organisées par L'ITSAP - Institut de l'abeille - à Paris du 2 au 4 février.

FICHE THÉMATIQUE

« COMMENT CHOISIR SON MIEL ? »

octobre 2016

Les Français consomment chaque année 40000 tonnes de miel. Mais les apiculteurs, frappés par la mortalité massive des abeilles, peinent à en produire 15000 tonnes. Le marché est donc constitué aujourd'hui aux deux tiers d'importations de Chine, des pays de l'Est ou d'Amérique latine (où prospèrent les cultures OGM). Ces diverses origines se retrouvent bien souvent dans le même pot, sous l'appellation « mélange de miels originaires et non originaires de l'UE ». Avec ces mélanges importés, le risque est grand de tomber sur du mauvais miel. Au moins 10% du miel contrôlé et commercialisé en France est frauduleux. Par ailleurs, certaines pratiques de production (sur-nourrissement des abeilles, miel



Certaines pratiques de production de miel nuisent au bien-être des abeilles. POLLINIS publie une fiche thématique pour alerter les citoyens.

chauffé) nuisent au bien être des abeilles et à la qualité du miel. C'est pourquoi l'association a édité une fiche permettant aux consommateurs de mieux choisir leur miel et favoriser une apiculture respectueuse des abeilles. Cette fiche est téléchargeable gratuitement sur le site internet de l'association.

ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES CITOYENNES

CONFÉRENCE DE PRESSE SUR LA DISPARITION DE L'ABEILLE NOIRE

10 mai 2016

POLLINIS a organisé une conférence à Paris (10^e) sur la disparition de l'abeille noire, avec la participation de **Nicolas LAARMAN**, délégué général de POLLINIS, du docteur **Lionel GARNERY**,

président de la FEdCAN, de **Christian MORIO** du Conservatoire d'Ouessant et d'**Yves-Élie LAURENT** du Conservatoire des Cévennes. L'AFP et plusieurs journaux présents s'en font l'écho. Vidéo disponible sur YouTube : https://youtu.be/000eWOAI_Cs

FÊTE DE L'ABEILLE NOIRE À BULLION

5-6 novembre 2016

POLLINIS a participé et contribué à l'organisation de la troisième édition de la Fête de l'abeille noire, qui s'est tenue à Bullion en plein cœur de la forêt de Rambouillet. Cette fête avait pour but de faire connaître notre abeille locale et d'alerter le public sur sa disparition, à travers huit conférences sur ses spécificités, sur l'intérêt économique qu'elle représente ou encore sur les pistes juridiques qui permettraient de la protéger. Également au programme de cette édition 2016 : des expositions sur les pollinisateurs une dégustation des différentes productions des associations membres de la FEdCAN mais aussi la visite des ruchers du Conservatoire de l'abeille noire d'Île-de-France, dont les colonies sont suivies par le Dr **Lionel GARNERY**. Un succès populaire qui a réuni plus d'un millier de participants et visiteurs.



POLLINIS co-organise chaque année la Fête de l'abeille noire dans l'un des Conservatoires de la FEdCAN.

PROJET

CONSTRUIRE UN DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

septembre 2016

Pour alléger la pression que fait subir le frelon asiatique sur les colonies d'abeilles, POLLINIS finance les recherches et les essais préliminaires du projet « Anti frelon asiatique ». Cet engagement a permis de dégager une piste prometteuse pour développer le prototype d'un outil de destruction des nids propre et efficace. Inspirés par les méthodes de défense des abeilles asiatiques, les ingénieurs polytechniciens avec lesquels travaille POLLINIS ont imaginé un outil permettant d'introduire une



Arrivé en France en 2004 à bord d'un bateau venu de Chine, le frelon asiatique envahit progressivement l'Europe, contribuant au déclin dramatique des colonies d'abeilles.



Hacène HEBBAR, responsable du projet anti frelon asiatique de POLLINIS, travaille sur le prototype d'un outil de destruction des nids sans produits chimiques.

chaleur intense directement à l'intérieur du nid de frelons. Les frelons succombent en quelques dizaines de secondes à ce chauffage qui est contrôlé électroniquement pour éviter tout risque d'incendie. Cet outil, muni d'une tête foreuse pour entrer dans le nid, permet d'atteindre les nids situés haut dans les arbres grâce à une perche télescopique à longueur modulable. Cette invention « propre », pratique, facile à utiliser et peu coûteuse à déve-

lopper pourrait permettre à des milliers d'apiculteurs de protéger enfin leurs abeilles contre ces attaques mortelles. Afin de produire cet outil à bas coût pour les apiculteurs (et pour tous ceux qui en ont besoin : communes, particuliers...), l'association a lancé une levée de fonds en septembre. **Ce projet innovant et salvateur pourrait avoir un impact déterminant pour la survie des abeilles en France et en Europe.**

POLLINISATEURS SAUVAGES :



Les pollinisateurs sauvages contribuent à la pollinisation de presque toutes les plantes à fleurs sur terre. POLLINIS agit pour préserver ces chaînons essentiels de la biodiversité qui disparaissent en silence, avec des conséquences potentiellement désastreuses pour notre sécurité alimentaire.

RÉSEAU APIFORMES : FINANCEMENT DU PROJET SCIENTIFIQUE

octobre 2016

APIFORMES est un projet d'identification des pollinisateurs sauvages mené par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et la Bergerie nationale, en partenariat avec une vingtaine de lycées agricoles répartis sur tout le territoire. Le réseau APIFORMES recense les abeilles sauvages, étudie les causes et le rythme de leur disparition et sensibilise les futurs agriculteurs à l'importance cruciale des pollinisateurs pour le rendement des cultures et la qualité des productions agricoles. Depuis 2007, 4574 spécimens d'abeilles sauvages, appartenant à 195 espèces différentes, ont été collectés et identifiés. Les résultats de ces recherches ont été publiés en octobre 2016 dans la revue scientifique « *Journal of Insect Conservation* », accessible gratuitement sur Internet. Ces résultats prouvent que la diversité des espèces pollinisatrices augmente avec les espaces semi-naturels herbacés, et en réduisant les monocultures, mais aussi que l'identification des espèces est capitale pour détecter les effets des changements environnementaux sur les abeilles. L'arrêt du financement du ministère de l'Écologie en 2014 a failli réduire à néant tous ces efforts. Mais une première demande de dons réalisée à l'époque par POLLINIS a permis la poursuite du programme. **L'association poursuit son engagement et assure désormais l'ensemble du financement du projet. Une nouvelle demande de dons a été réalisée pour poursuivre la capture des abeilles sauvages au filet sur les cultures et leur identification** (sachant que tous les pollinisateurs doivent en effet être envoyés

à des spécialistes en France, Suisse, Belgique, Allemagne ou Autriche pour être identifiés - une opération onéreuse mais essentielle pour ne pas passer à côté d'une espèce encore inconnue et pouvoir effectuer l'analyse statistique des résultats). POLLINIS souhaite qu'Apiformes permette de **guider de vraies mesures de préservation** à l'échelle nationale pour assurer la sauvegarde des pollinisateurs sauvages.

PROJET

AGRICULTURE URBAINE : LES PLATES-BANDES DE VILLEJUIF

automne 2016

POLLINIS a financé et piloté une expérimentation d'agriculture urbaine sur des « parcelles citoyennes » qui bordent la mairie de Villejuif. Le premier objectif est de démontrer l'efficacité des principes d'une agriculture urbaine productive, protectrice de l'environnement et des pollinisateurs, embellissant le cadre de vie et génératrice de lien social. Le second objectif est de former des gérants d'associations ou des partenaires de la ville pour qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs des techniques d'agroécologie urbaine et transmettent leur savoir-faire dans d'autres espaces verts de la commune. Tomates, carottes, haricots vert, potirons ou fenouils, plantes aromatiques et fleurs : les parcelles ont été cultivées selon les principes de la permaculture, une technique d'agroécologie basée sur une diversification des végétaux et sur l'agencement intelligent de plantes complémentaires sur une même surface.

BULLETINS DE LIAISON :

Pour mieux rendre compte auprès de ses sympathisants de ses actions, projets et campagnes de mobilisation, POLLINIS a imaginé un bulletin de liaison au format original. Bientôt trimestriels, ces bulletins sont désormais envoyés par e-mail et restent consultables sur notre site Internet.

POLLINIS
Bulletin de liaison / hiver 2016

La force de POLLINIS c'est vous

« Je souhaite que tout ce travail de longue haleine porte ses fruits, je sais votre combat et y adhère pleinement. » **Josette L. Tours.**

« (...) j'adore les hyménoptères, insectes difficiles à identifier et surprenants dans leurs mœurs ! Quand je vois l'histoire de ces grandes plaines céréalières sans fleurs, sans couloirs naturels... (...) Le délit du rendement, la perte du sens de l'écologie, l'asservissement aux lobbies de la chimie, la négation d'une nature sauvage par cette agriculture intensive (...) je vous accompagne dans votre combat intelligent qui sera dur et nécessitera une vigilance de tous les instants ! » **Lucien M. Dracy-le-Fort.**

« Avec un grand merci pour votre vaillante lutte ! » **D.S.M.**

« Chers amis, j'appuie fermement et inconditionnellement votre action. Non seulement il faut maintenir le miroir, mais encore parvenir à une interdiction totale des néonicotinoïdes. Pour nous, pour le monde animal, pour le monde végétal... Pour nos successeurs... Pour la planète. » **François L. Charleville Mézières.**

Merci aux 17 000 donateurs qui ont soutenu les actions de POLLINIS en 2015 !

Pour pouvoir rester indépendants et conserver une totale liberté de parole et d'action face aux lobbies et aux institutions, nous avons besoin de votre soutien.

ACTIONS DE CONTRE-LOBBYING CITOYEN

Trahison : les sénateurs rejettent les amendements Stop-Néonics

Malgré les 280 000 messages que vous leur avez envoyés, les sénateurs ont refusé l'interdiction des pesticides tueurs d'abeilles.

Ainsi que le projet de loi dit « Biodiversité » était présenté aux sénateurs en juin 2015, puis en janvier dernier, nous avons lancé une campagne vous permettant d'envoyer directement un mail aux sénateurs de votre département pour leur demander de voter.




↑ **#1-Hiver** <http://www.pollinis.org/bulletin-liaison-hiver-2016/>

POLLINIS
Bulletin de liaison #3 / automne 2016

POLLINIS existe grâce à vous : merci pour votre soutien, vos dons et vos messages

Merci pour vos encouragements !

« Je vis depuis 20 ans dans une zone très rurale en Normandie (Fays de Caux) en plaine nature, entouré de champs immenses cultivés intensivement et de pâtures. (...) Il y a encore dix ans, les abeilles faisaient partie du paysage, et elles pollinisaient les fleurs sauvages qui, à la belle saison, coloraient en bleu et le moindre talus (fougères, primaires, jonquilles...). Cette année, j'ai créé dans ma propriété UNE SEULE ABEILLE pendant toute la belle saison. Les guêpes, bourdons et frelons sont, quant à eux, toujours présents, mais en nombre réduit. Et les fleurs se sont faites beaucoup plus rares. » **Philippe S.**

« Je soutiens le travail de POLLINIS et vous souhaite bon courage ! »

Merci pour vos encouragements !

« Je suis également chercheur, je crois que ce que vous faites est très important pour le futur de notre planète bien malmenée. Ce petit don, j'espère, vous aidera à affirmer la main faible du politique garant de notre système malade. Cordialement, » **R.Y.**

« Avec ces quelques mots, je tenais à vous féliciter et à vous remercier pour tous les combats que vous menez pour préserver notre biodiversité et notamment pour la protection des abeilles. J'y suis d'autant plus sensible que je suis agriculteur, converti à l'agriculture biologique, qui reconnait le rôle très important des pollinisateurs et surtout des abeilles. (...) » **Jean-Pierre L. (St Créac)**

« Merci pour votre ténacité. » **Mireille B. (Villions les Buissons)**

CONTRE-LOBBYING CITOYEN

Alerte néonicotinoïdes : une interdiction en trompe-l'oeil

Les néonicotinoïdes seront interdits en 2018 avec dérogations jusqu'en 2020. Mais POLLINIS tire la sonnette d'alarme : les agro-chimistes disposent déjà de pesticides au mode d'action et à l'impact sur les abeilles dramatiquement identiques. Et la loi permet le remplacement des néonicotinoïdes par d'autres molécules, tout aussi nocives. Pour les abeilles, c'est la garantie que l'écatoombe va se poursuivre...

L'interdiction des insecticides néonicotinoïdes "tueurs d'abeilles" a finalement été votée en juillet dernier. Et ce, en dépit de l'opposition initiale du gouvernement et de celle, réitérée, de l'autorité sanitaire européenne (EFSA) qui évoque : "un risque élevé pour les abeilles". Les produits commercialisés qui contiennent ces molécules pourront donc arriver sur le marché dès que les pays de



POLLINIS
Bulletin de liaison #2 / printemps 2016

La force de POLLINIS c'est vous !

« Etant également chercheur, je crois que ce que vous faites est très important pour le futur de notre planète bien malmenée. Ce petit don, j'espère, vous aidera à affirmer la main faible du politique garant de notre système malade. Cordialement, » **R.Y.**

« Avec ces quelques mots, je tenais à vous féliciter et à vous remercier pour tous les combats que vous menez pour préserver notre biodiversité et notamment pour la protection des abeilles. J'y suis d'autant plus sensible que je suis agriculteur, converti à l'agriculture biologique, qui reconnait le rôle très important des pollinisateurs et surtout des abeilles. (...) » **Jean-Pierre L. (St Créac)**

« Merci pour votre ténacité. » **Mireille B. (Villions les Buissons)**

ACTIONS DE CONTRE-LOBBYING CITOYEN

Campagne #StopNéonics

VERS UNE VICTOIRE EN FRANCE ?

En mars 2016, les députés français ont adopté un amendement dans le cadre de la loi « Biodiversité » interdisant les pesticides tueurs d'abeilles au 1^{er} septembre 2018. Une immense victoire, même si cette échéance est bien trop lointaine... Pour la première fois en France, les néonicotinoïdes étaient au cœur des débats parmi les élus et dans les médias.

N'oublions pas que lorsque POLLINIS a tiré le signal d'alarme, il y a quatre ans, peu de gens en dehors des apiculteurs eux-mêmes ne connaissent ne serait-ce que le nom des insecticides neurotoxiques. Aujourd'hui, les politiques, les médias et le public ont pris conscience de la dangerosité de ces produits pour les pollinisateurs, la santé, la biodiversité et l'agriculture.

La suite des événements se déroulera du 10 au 12 mai prochains, quand le texte de projet de loi « Biodiversité » repassera au Sénat en 2^{ème} lecture. Un moment décisif : si le Sénat accepte l'amendement « Stop Neonicos », la victoire sera acquise. S'il le rejette, le projet de loi sera examiné en Commission mixte paritaire, composée de sept sénateurs et sept députés, ultime étape pour trouver un accord final sur le texte. A défaut d'accord, l'Assemblée se saisira à

L'ENJEU DU PROJET DE LOI "BIODIVERSITÉ"

Le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, dit « Biodiversité », fait la navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat depuis 2014 (première lecture, deuxième lecture, passages devant les commissions...). Il s'agit d'une occasion unique de faire entendre les néonics en France. Mais à chaque fois, les parlementaires doivent faire déposer des amendements Stop Neonicos et les voter. Jusqu'à présent, sous la pression des associations comme POLLINIS et grâce à l'impulsion de députés convaincus, les amendements sont votés à l'Assemblée nationale, mais les sénateurs s'abstiennent ensuite à les





↑ **#2-Printemps** <http://info.pollinis.org/bulletin-liaison-printemps-2016/>

← **#3-Automne** <http://info.pollinis.org/bulletin-automne-2016/>

RÉSEAUX SOCIAUX :

FACEBOOK DÉCEMBRE 2016



La page POLLINIS a atteint 11 516 fans !

Pour informer ses sympathisants et relayer leurs demandes auprès des journalistes et des représentants politiques, POLLINIS déploie désormais ses combats et les informations importantes qui y ont trait sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Lancée à l'automne 2015, la page Facebook compte désormais plus de 11 000 fans.

FACEBOOK ET TWITTER MAI 2016



Création des comptes pour la FEdCAN

Pour rassembler toute l'information sur l'abeille noire et faire connaître l'activité des Conservatoires, POLLINIS a créé un compte Facebook et un fil Twitter pour la FEdCAN. En décembre 2016, celui-ci compte déjà plus de 200 abonnés.

UN QUESTIONNAIRE POUR MIEUX CONNAÎTRE NOS SYMPATHISANTS

Pour mieux connaître les aspirations des citoyens qu'elle représente et adapter sa stratégie, l'association a procédé en septembre 2016 à l'envoi de questionnaires à 900 000 sympathisants pour déterminer leurs sujets prioritaires. 30 000 réponses ont été enregistrées et ont permis de réorienter la stratégie pour plus d'efficacité.

Sur les douze options proposées par POLLINIS, sept priorités ressortent de l'analyse des réponses à ce questionnaire :

1 En France : demander que l'interdiction des néonicotinoïdes soit immédiatement étendue à l'ensemble des molécules équivalentes qui sont en train d'être mises sur le marché pour les remplacer.

2 À Bruxelles : exiger un moratoire immédiat sur le sulfoxaflor et le flupyradifurone, deux néonicotinoïdes cachés autorisés par l'Union européenne, soupçonnés d'être particulièrement nocifs pour les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

3 Exiger des autorités sanitaires une contre-expertise systématique pour les études remises par les entreprises agrochimiques en vue de l'homologation de leurs produits.

4 Face aux abus de l'industrie agrochimique, obtenir la protection des droits des citoyens à

l'information sur ce qu'ils consomment et sur ce qui est déversé dans la nature, en s'opposant coûte que coûte à la transposition en droit français de la directive « Secrets d'affaires » votée par l'Union européenne.

5 En finir avec le laxisme des autorités qui autorisent des quantités toujours plus grandes de résidus de pesticides dans l'environnement au détriment des insectes, des animaux et des hommes qui y sont exposés. Les personnes ayant répondu au questionnaire nous invitent à militer pour une loi ferme et claire visant à limiter ces résidus et à empêcher l'homologation de pesticides qui dépassent ces seuils.

6 Faire pression pour que l'intégralité de la composition des produits soit étudiée, ainsi que l'interaction entre les molécules qui les composent (« effet cocktail ») lors de l'homologation d'un nouveau pesticide. À ce stade, seule la substance active, qui ne compte que pour un tiers du produit final, est prise en compte.

7 Aider les agriculteurs qui souhaitent engager une transition vers une agriculture propre et pérenne, en leur réaffectant les fonds publics dédiés actuellement au financement de l'agriculture conventionnelle

DES COMPTES CERTIFIÉS :

Avec le concours du cabinet d'experts comptables Ecaud Conseil, tous les exercices depuis 2012 ont été certifiés par le cabinet de commissaires aux comptes SOFIDEEC, reconnu pour sa connaissance du monde associatif. C'est un gage de sérieux de l'association depuis ses débuts qui est donné ainsi à nos donateurs et sympathisants.

LES DONS PRIVÉS : LA GARANTIE DE NOTRE INDÉPENDANCE ABSOLUE

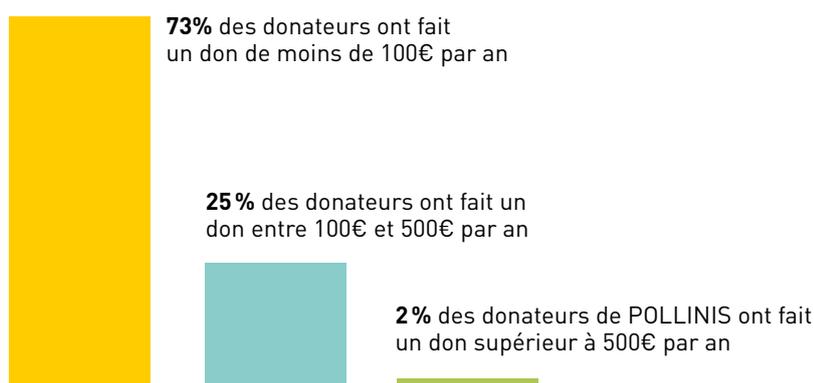
Pas de subvention publique, pas d'activité commerciale, pas de contribution venant d'entreprises: en choisissant de dépendre uniquement des dons des citoyens, POLLINIS s'assure une **indépendance totale** et une véritable liberté d'action et de parole vis-à-vis de **tout pouvoir économique ou politique**.

En 2016, après quatre années d'existence, **plus de 20 000 donateurs nous ont accordé leur confiance**,

avec une participation moyenne autour de 46 €.

Nos campagnes d'alerte et de mobilisation ont permis de récolter cette année un total de **925 618 euros de dons**. L'immense majorité des donateurs (73%) ont fait des dons de moins de 100 euros par an et ces dons représentent 97% des ressources de l'association : **même la plus petite contribution a un impact important sur notre capacité d'action**.

RÉPARTITION DES DONS SELON LES MONTANTS



🔒 POLLINIS n'est engagée dans aucune activité commerciale: nos comptes attestent que les dons constituent notre unique source de revenu. Pour gérer l'envoi massif de pétitions et organiser des collectes sécurisées, nous faisons appel à deux prestataires dédiés, comme toutes les associations qui dépendent exclusivement des dons. **Ces pres-**

tataires ne sont pas propriétaires de nos fichiers et n'ont en aucun cas le droit de les utiliser ou de les revendre. Ils permettent en revanche à POLLINIS de garantir à nos sympathisants un hébergement sécurisé de nos fichiers, qui sont automatiquement cryptés et régulièrement sauvegardés, en conformité avec la réglementation de la CNIL.

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

(détaille l'utilisation des fonds collectés)

RESSOURCES	
Dons privés	925 618 €
Subventions publiques	0 €
Contributions d'entreprises	0 €
Autres (contrats aidés)	26 936 €
TOTAL	952 554 €

EMPLOI	
Études, recherche, projets	255 615 €
Campagnes de sensibilisation	190 162 €
Contre-lobbying citoyen	162 684 €
Frais de structure et administration	156 435 €
Frais de collecte de fonds	70 143 €
Résultat (report à nouveau)	117 515 €
TOTAL	952 554 €

NOS RESSOURCES

Uniquement des dons privés : la garantie de notre indépendance absolue. Pas de subvention publique, pas d'activité commerciale, pas de contribution d'entreprises : en choisissant de dépendre uniquement des dons des citoyens, POLLINIS jouit d'une indépendance totale et d'une rare liberté d'action et de parole vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.

En 2016, après quatre ans d'existence, plus de 20000 donateurs ont accordé leur confiance à notre association ; ce qui témoigne de la pertinence de son combat, avec une participation moyenne autour de 46€.

Les campagnes d'alerte et de mobilisation **en 2016** ont permis de récolter **925 618 euros de dons.**

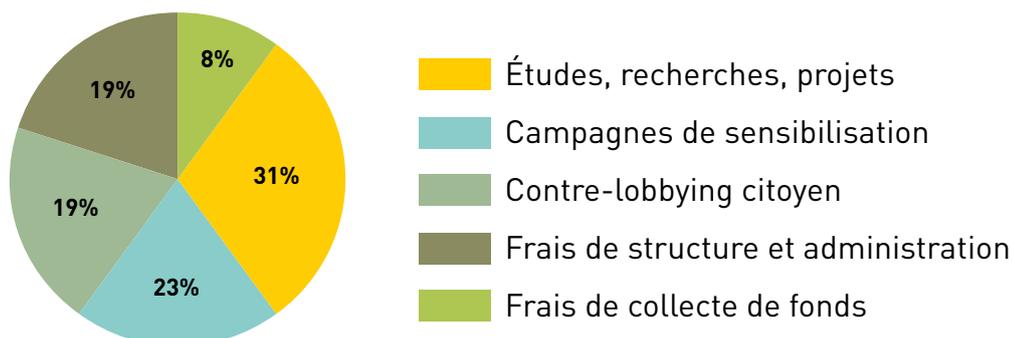
LA BONNE UTILISATION DES DONS

Plus de 66 % des dons sont affectés à nos campagnes de sensibilisation, à nos actions de contre-lobbying citoyen – c'est-à-dire aux campagnes de pression sur les représentants politiques et les institutions menées en France et à Bruxelles – et aux indispensables études indépendantes que nous commandons.

19% des dons sont affectés aux principaux postes de dépenses organisationnelles : le conseil juridique, la comptabilité, les équipements, les fournitures... Des postes primordiaux pour pouvoir mener nos actions.

8% des dons sont dédiés à la collecte de fonds car notre financement dépend intégralement de nos donateurs et donc à notre capacité à lever des fonds.

AFFECTATION DES DONS



8

BILAN FINANCIER (SUITE)**COMPTE DE RÉSULTATS**

(récapitule l'ensemble des charges supportées par POLLINIS et des produits dont nous disposons, c'est-à-dire des dons privés)

Dons privés	925 618 €
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	952 553 €
Charges d'exploitation	678 604 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	835 038 €
RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT	117 515 €
Produits financiers	-
Charges financières	-
Produits et charges exceptionnels	-
RÉSULTAT COURANT	117 515 €
EXCÉDENT OU PERTE	171 515 €

Grâce à une gestion rigoureuse des dons, un peu plus de 12 % de nos ressources ont pu être réaffectées **aux actions de l'année 2017 afin de constituer une réserve, poursuivre et intensifier nos campagnes** l'année prochaine. Ce choix stratégique permet de se prémunir contre une éventuelle baisse de ressources,

puisque l'activité de POLLINIS dépend uniquement de la générosité du public. Cette réserve garantit également la capacité de POLLINIS à financer les projets que l'association accompagne dans le cadre de partenariats.

BILAN SIMPLIFIÉ

(photographie de notre situation au 31 décembre 2016)

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles	25 339 €
Immobilisations financières	5 100 €
ACTIF IMMOBILISÉ	30 049 €
Créances	-
Trésorerie	342 325 €
ACTIF CIRCULANT	342 325 €
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	372 763 €

BILAN PASSIF

Report à nouveau	168 895 €
Résultat de l'exercice	117 515 €
FONDS ASSOCIATION	286 410 €
Dettes fournisseurs	45 696 €
Dettes autres	40 658 €
DETTES	86 354 €
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	372 764 €

Retrouvez l'intégralité de notre bilan sur : www.pollinis.org

TRIBUNE

LE MONDE > LE 29 JANVIER 2016

« Pour la défense de la biodiversité, interdisons les insecticides néonicotinoïdes »

Lire l'article : https://abonnes.lemonde.fr/biodiversite/article/2016/03/10/mobilisation-europeenne-contre-les-pesticides-tueurs-d-abeilles_4880697_1652692.html?

FICHES THÉMATIQUES

L'ABEILLE NOIRE, UNE PERLE DE PLUS EN PLUS RARE
> JANVIER 2016

INSECTICIDES NÉONICOTINOÏDES : POURQUOI SE BATTRE POUR LEUR INTERDICTION EN FRANCE ET EN EUROPE ?
> AVRIL 2016

COMMENT CHOISIR SON MIEL ? ET FAVORISER UNE APICULTURE RESPECTUEUSE DES ABEILLES...
> OCTOBRE 2016



Toutes nos fiches thématiques : www.pollinis.org > Nos publications.

CONTRIBUTIONS AU DÉBAT PUBLIC

NOTE DE SYNTHÈSE > JUIL 2016

«L'encadrement des usages des pesticides : une politique inefficace qui stigmatise les agriculteurs.»
<http://www.pollinis.org/nos-publications/>

ÉTUDES ET RAPPORTS EN COURS

- ➔ Aspects juridiques de la conservation génétique de l'abeille noire en France.
- ➔ Pesticides : le système de régulation européen au microscope.

CONTRIBUTION À LA SAISINE DE L'ANSES 2016-SA-0057 SUR LES NÉONICOTINOÏDES > DÉC 2016

<http://www.pollinis.org/nos-publications/>

L'ÉCHO RÉPUBLICAIN**> LE 7 NOVEMBRE 2016**

« L'abeille noire, une perle à sauvegarder » :
<https://bit.ly/2MrcL7G>

LE PETIT JOURNAL - ÉDITION AUDE**> LE 26 AOÛT 2016**

« Un appel à participer à la mise au point de la destruction des nids de frelons asiatiques » :
<https://bit.ly/2BzpD6G>

VSD**> LE 28 JUILLET 2016**

« Les abeilles vont-elles vraiment être sauvées ? » :
<https://bit.ly/2Br5gsm>

LIBÉRATION.FR**> LE 22 JUILLET 2016**

« Loi biodiversité : quelques avancées et de gros manques » :
<https://bit.ly/2ahj6Ao>

REBELLE SANTÉ**> JUILLET-AOÛT 2016**

« POLLINIS, la voix de l'abeille » :
<https://bit.ly/2MoismR>

AGENCE FRANCE PRESSE**> LE 23 JUIN 2016**

Pesticides néonicotinoïdes interdits, les ONG critiquent les dérogations :
<https://bit.ly/2Pq2aI3>

OUEST FRANCE**> LE 22 JUIN 2016**

L'île est un conservatoire de l'abeille noire :
<https://bit.ly/2BB90YG>

HEBDO DE L'ARDÈCHE**> LE 9 JUIN 2016**

Quatre ans à vivre, vraiment ? :
<https://bit.ly/2N5PRPx>

SCIENCE ET Avenir**> JUIN 2016**

État d'urgence pour sauver l'abeille noire :
<https://bit.ly/2ORLfn7>

SCIENCES ET Avenir**> LE 12 MAI 2016**

L'abeille noire, insecte de l'ouest européen menacé par l'importation de ses congénères :
<https://bit.ly/2Pm41h3>

TERRE-NET**> LE 11 MAI 2016**

Cri d'alarme pour l'abeille noire, l'abeille de l'ouest européen (reprise AFP) :
<https://bit.ly/2PqFHee>

SCIENCES ET Avenir**> LE 10 MAI 2016**

Cri d'alarme pour l'abeille noire, l'abeille de l'ouest européen (reprise AFP) :
<https://bit.ly/2N2Nkps>

LE FIGARO.FR**> LE 10 MAI 2016**

L'abeille noire de l'ouest européen en danger :
<https://bit.ly/1sbSNQ0>

LE TÉLÉGRAMME**> LE 21 MARS 2016**

Abeille locale : protection de l'Europe demandée :
<https://bit.ly/2N0uYVX>

—
LE MONDE.FR

> **LE 10 MARS 2016**

Mobilisation européenne contre les pesticides tueurs d'abeilles :

https://abonnes.lemonde.fr/biodiversite/article/2016/03/10/mobilisation-europeenne-contre-les-pesticides-tueurs-d-abeilles_4880697_1652692.html?

—
EURACTIV

> **LE 6 MARS 2016**

Decline of pollinators threatens our agricultural system :

<https://bit.ly/1nqSTA0>

—
EURACTIV

> **29 FÉVRIER 2016**

Les maux des abeilles menacent l'agriculture :

<https://bit.ly/2wfG5mX>

—
REPORTERRE

> **LE 27 FÉVRIER 2016**

Le moratoire sur les pesticides tueurs d'abeilles n'est toujours pas appliqué :

<https://bit.ly/2w02yoH>

—
LE JOURNAL DE L'ENVIRONNEMENT, NEWSLETTER

> **LE 26 FÉVRIER 2016**

Pollinisateurs : l'alerte de l'IPBES :

<https://bit.ly/2Pqb4p8>

—
FRANCE INTER, PLANÈTE ENVIRONNEMENT, LA CHRONIQUE DE NATHALIE FONTREL

> **LE 10 FÉVRIER 2016**

La recette de cuisson du frelon asiatique :

<https://bit.ly/2wfpJe2>

—
LE COURRIER DE LA NATURE

> **JANVIER/FÉVRIER 2016**

Abeilles, menacées par un nouveau pesticide :

<https://bit.ly/2nRnfi8>

—
L'AGRICULTEUR PROVENÇAL

> **LE 29 JANVIER 2016**

Vers la reconnaissance pour les conservatoires d'abeille noire :

<https://bit.ly/2L9514U>

—
L'AVENIR À VILLEJUIF

> **LE 18 JANVIER 2016**

Merci Pollinis !

<https://bit.ly/2Bt163j>

—
MIDI LIBRE

> **LE 4 JANVIER 2016**

Tous unis pour sauver l'abeille noire en Europe :

<https://bit.ly/2nRjrgQ>

#StopNeonics

AVEC 1,2 MILLION DE SIGNATURES POLLINIS DEMANDE SUR ITÉLÉ L'INTERDICTION DES NÉONICOTINOÏDES

ITÉLÉ

LES ABEILLES EN DANGER
UNE PÉTITION POUR INTERDIRE LES INSECTICIDES NOCIFS

Le 16 juin 2016, alors que l'Assemblée nationale examine le projet de loi Biodiversité, POLLINIS demande en juin sur iTélé l'interdiction des néonicotinoïdes.

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

- **Pilotage:** Julie Pêcheur
- **Auteurs:** Sophie Meyer, Cécile Parenteau, Julien Hirsinger
- **Travail graphique :** Laurence Parlouer
- **Crédits photos :** ©POLLINIS et DR ; p.20 ©Biosphoto / P. Goetgheluck; p.21 Luc.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.pollinis.org 

POUR NOUS SUIVRE



CONTACT

Camille BAUDRY

contact@pollinis.org

01 40 26 40 34

10 rue Saint Marc 75002 Paris

FRANCE